

Médecine familiale

Stage obligatoire de 2 périodes durant le R1

Buts

À la fin de son stage, le résident :

1. Prodigue, sous supervision, à une clientèle adulte des soins de santé globaux et continus de haute qualité avec comme objectifs la promotion, le maintien ou le rétablissement de leur bien-être physique et psychologique
2. Collabore, sous supervision, avec les divers intervenants de la santé pour optimiser la qualité et la continuité des soins offerts à ses patients et à leur famille

Compétences générales

En tant qu'expert médical, le résident :

1. Prodigue des soins dans une grande variété de contextes cliniques
2. Maîtrise les différentes étapes de la démarche clinique pour évaluer, élaborer un diagnostic différentiel et traiter ses patients
3. Assure, sous supervision, la prise en charge et le suivi des patients avec des pathologies chroniques indifférenciés ou multiples
4. Réfère en spécialité lorsque requis et assure un suivi conjoint
5. Apprécie l'impact que peuvent avoir les facteurs sociaux, économiques, professionnels, environnementaux et culturels sur la santé de ses patients et de leur famille
6. Maîtrise la pharmacothérapie propre à ce domaine clinique
7. Reconnaît et gère avec discernement les urgences menaçant la survie de ses patients

En tant que professionnel et communicateur, le résident :

1. Établit une relation thérapeutique basée sur le respect, l'honnêteté et la compassion
2. Valorise la communication, la compréhension et la participation du patient en tenant compte de ses valeurs et besoins dans la prise des décisions thérapeutiques
3. Favorise et facilite les échanges avec les divers intervenants impliqués dans les soins de ses patients

En tant que collaborateur et gestionnaire, le résident :

1. Réfère dans un délai adéquat lorsqu'une consultation en spécialité est requise et communique les informations pertinentes concernant ses patients
2. Collabore dans un climat de respect mutuel et de collégialité avec les différents professionnels qui dispensent les soins de santé à ses patients
3. Assume sa part de responsabilités dans l'accessibilité aux soins continu pour les patients vulnérables
4. Utilise judicieusement les ressources communautaires susceptibles d'optimiser les soins offerts à ses patients et à leur proche
5. Tient compte de la disponibilité, du coût des ressources diagnostiques et thérapeutiques

En tant qu'érudit et promoteur de la santé, le résident :

1. Connaît l'épidémiologie des principaux problèmes de santé susceptible d'affecter ses patients et dépiste les facteurs prédisposant de même que les signes, les symptômes précoces de ses problèmes
2. Fait la promotion de mesures de prévention pour le maintien de la santé de ses patients et de leur famille
3. Recherche les données probantes et utilise les meilleures informations scientifiques disponibles provenant de la littérature médicale pour élaborer ses diagnostics et ses traitements
4. Valorise l'auto-apprentissage dans le but de maintenir sa compétence professionnelle